



Malgré une baisse continue du cheptel ovin, le recul de la production est plus modéré en 2014

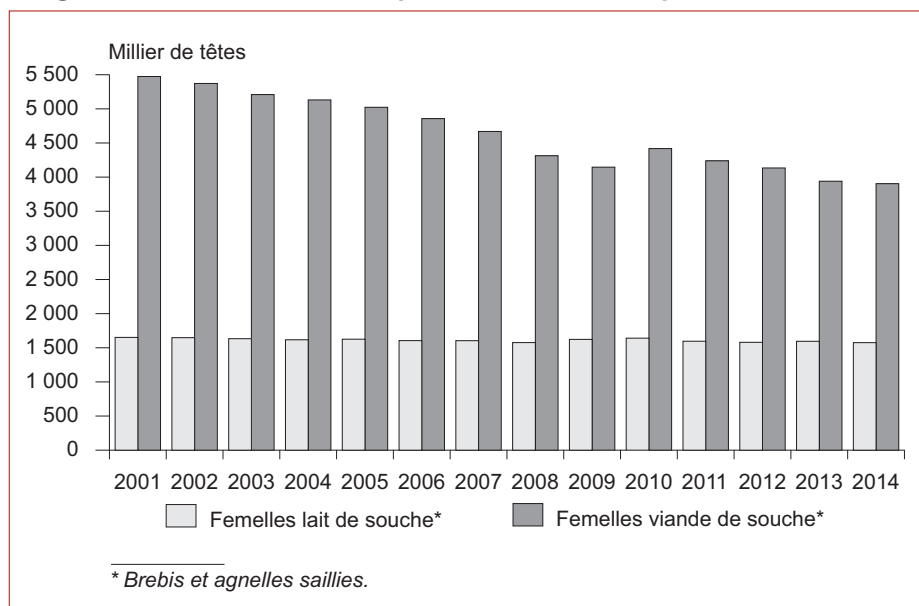
En 2014, le cheptel ovin français poursuit sa baisse mais de façon moins importante que les années précédentes. Ce déclin résulte presque uniquement du repli du cheptel ovin viande. Dans un contexte de baisse des exportations d'agneaux vivants, la production ovine en têtes continue à reculer en 2014 malgré une légère hausse des abattages d'agneaux. Les échanges d'ovins vivants se sont repliés depuis 2009 et les principaux pays partenaires ont changé depuis le début des années 2000. L'Espagne est devenue le principal partenaire commercial de la France dans les échanges d'agneaux vivants.

Depuis 2001, l'effectif du cheptel ovin français est en diminution constante. En 2014, il est inférieur de 22 % à son niveau de 2001. Entre 2001 et 2014, il est ainsi passé de 9,2 millions de têtes à près de 7,2 millions, soit une perte de 2 millions.

Le cheptel ovin lait résiste mieux que le cheptel ovin viande

Les deux types de production ovine – laitière et viande – sont présentes en France. Concernant les ovins lait, les effectifs de brebis laitières et d'agnelles laitières saillies sont relativement stables. Entre 2001 et 2014, ils baissent de seulement 76 000 têtes (- 5 %), passant de moins de 1,7 million de têtes à près de 1,6 million de têtes. Ce cheptel est soutenu par des

Baisse continue du cheptel de brebis nourrices et agnelles saillies viandes et quasi-stabilité du cheptel laitier



Source : Agreste - Enquête cheptel annuelle - Recensement agricole

fabrications fromagères sous signe officiel de qualité qui permettent une bonne valorisation de la production. À l'inverse, le cheptel ovin viande, plus important en effectif, a chuté entre 2001 et 2014, passant de 5,5 millions de têtes de brebis et agnelles saillies en 2001 à 3,9 millions de têtes en 2014, soit une perte de 1,6 million de têtes (- 29 %) sur près de 15 ans.

Depuis 2001, la filière ovine a connu deux crises sanitaires qui ont fortement impacté les effectifs : la fièvre aphteuse en Grande Bretagne en 2001 et la fièvre catarrhale ovine (FCO) en 2008-2009. En dehors de ces périodes, les effectifs ovins viande ont également baissé sous l'effet de facteurs économiques et climatiques : sécheresse en 2003 et en 2011, hausse des coûts de

l'alimentation et cours de l'agneau plus ou moins élevés. Après le pic des abattements en 2011, les effectifs du cheptel ovin viande ont continué à baisser à un rythme soutenu : - 105 000 têtes entre 2011 et 2012 et - 193 000 têtes entre 2012 et 2013. En 2014, le recul s'est poursuivi mais a ralenti. Ainsi, entre 2013 et 2014, le cheptel n'a perdu que 36 000 têtes, soit un repli de 2 % par rapport à 2013 contre une baisse annuelle moyenne de 7 %, les années précédentes.

Le cheptel ovin lait de souche¹ recule en Aquitaine depuis 2011

	2011 (en têtes)	2013 (en têtes)	2014 (en têtes)	2014/2011 (%)	2014/2013 (%)
Midi-Pyrénées	823 364	826 091	824 280	+ 0,1	- 0,2
Aquitaine	530 672	520 894	504 143	- 5,0	- 3,2
Languedoc-Roussillon	111 240	112 448	113 424	+ 2,0	+ 0,9
Corse	88 691	94 429	92 677	+ 4,5	- 1,9
Autres	42 425	41 505	40 949	- 3,5	- 1,3
Total France	1 596 392	1 579 867	1 575 473	- 1,3	- 0,3

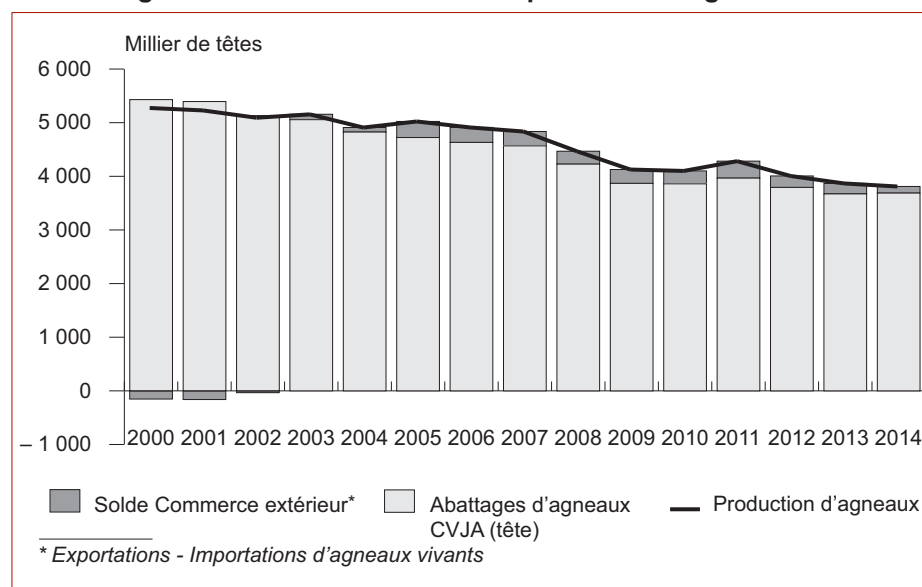
1. Brebis lait et agnelles laitières saillies.
Source : Agreste - Enquête cheptel (effectif au 1^{er} novembre)

En 2014, le cheptel de souche ovin viande¹ en légère hausse en Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes

	2011 (en têtes)	2013 (en têtes)	2014 (en têtes)	2014/2011 (%)	2014/2013 (%)
Midi-Pyrénées	683 289	657 779	664 216	- 2,8	+ 1,0
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	579 041	569 463	548 994	- 5,2	- 3,6
Poitou-Charentes	465 123	425 202	428 518	- 7,9	+ 0,8
Auvergne	401 062	366 632	358 148	- 10,7	- 2,3
Limousin	382 866	349 743	344 136	- 10,1	- 1,6
Autres régions	1 727 293	1 571 367	1 559 977	- 9,7	- 0,7
Total France	4 238 674	3 940 185	3 903 989	- 7,9	- 0,9

1. Brebis viande et agnelles viande saillies.
Source : Agreste - Enquête cheptel (effectif au 1^{er} novembre)

Les abattements constituent l'essentiel de la production d'agneaux



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Des concentrations régionales différentes selon le cheptel

Le cheptel ovin lait est concentré, autour de trois fromages sous appellation d'origine et dans quatre régions : les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon pour le fromage de Roquefort, la Région Aquitaine pour le fromage Ossau-Iraty et la Corse, pour le Broccio. Entre 2011 et 2014, les effectifs de brebis laitières et agnelles saillies sont restés constants ou ont progressé, à l'exception du cheptel de la région Aquitaine. Dans cette région, le cheptel laitier de souche a reculé de 5 %, passant de près de 531 000 têtes en 2011 à 504 000 têtes en 2014.

À la différence du cheptel laitier, le cheptel ovin viande est plus dispersé : 60 % des effectifs de brebis et agnelles viande sont présents dans cinq régions. En 2014, les cheptels des régions Midi-Pyrénées (17 % des effectifs nationaux) et Poitou-Charentes (11 %) ont progressé par rapport à 2013, contrairement aux deux années précédentes. En revanche, les cheptels ovin de Provence-Alpes-Côte d'Azur (14 % des effectifs), Auvergne et Limousin (9 % chacun) ont continué de reculer.

En 2014, malgré une légère hausse des abattements, la production ovine recule en têtes

Le recul des effectifs d'ovins viande se répercute sur la production ovine française, réalisée à 88 % en moyenne, par la production d'agneaux. À l'exception de 2011 et de 2014, les abattements d'agneaux sont ainsi en

baisse régulière depuis 2000. Les épisodes sanitaires de fièvre aphteuse et de FCO se sont répercutés sur les niveaux des abattages en 2002 et sur les deux années 2008 - 2009. En 2011, des conditions conjoncturelles particulières (sècheresse, cours moyen de l'agneau élevé) ont contribué à un rebond des abattages. En 2012 et 2013, ceux-ci ont repris leur baisse avant d'enregistrer une très légère progression en têtes en 2014 (+ 0,4 % par rapport à 2013).

En 2014, le solde des échanges d'agneaux vivants s'est en revanche détérioré, conséquence d'une baisse des exportations d'agneaux (- 15 %) supérieure au recul des importations (- 2 %). Au final, avec 3,8 millions de têtes en 2014, la production d'agneaux (calculée comme la somme des abattages et du solde des échanges d'agneaux vivants) est en repli de 1,5 % par rapport à 2013 et de 28 % par rapport à 2000. Sur la période 2000-2014, excepté le pic atteint en 2011, elle a ainsi reculé de près de 1,5 million de têtes, atteignant son niveau le plus bas depuis 2000.

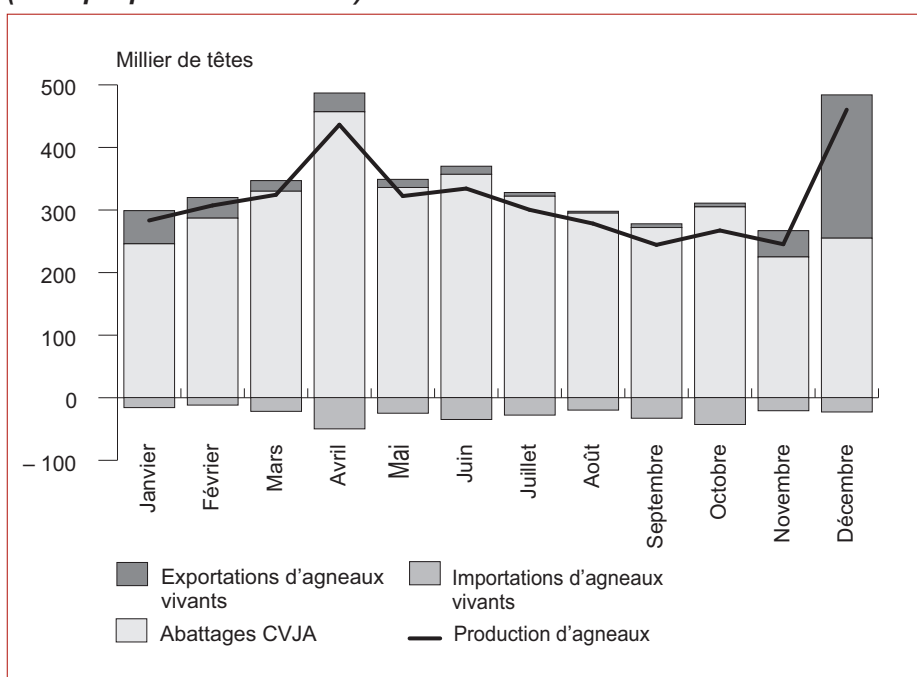
La production d'ovins adultes a reculé, quant à elle de 4 % par rapport à 2013 dans un contexte de repli de 3 % des abattages. Les échanges d'animaux vivants progressent mais restent néanmoins à des niveaux peu élevés. Au final, avec près de 4,4 millions de têtes, la production ovine totale est en retrait de près de 2 % par rapport à 2013 et de 27 % par rapport à celle de 2000.

Les échanges d'ovins vivants concernent surtout les agneaux

Les échanges d'ovins vivants concernent à plus de 80 % des agneaux, soit des ovins âgés de moins d'un an. Plus de 85 % des exportations d'agneaux se font sur la période de novembre à janvier, avec un pic très important en décembre. Il s'agit d'agneaux de lait, d'un poids vif moyen variant entre 11 et 13 kg par tête, âgés d'un mois à un mois et demi. Ces animaux proviennent d'ex-

ploitations laitières, essentiellement du bassin de production du fromage d'appellation Ossau-Iraty, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont majoritairement destinés au marché espagnol, où ils sont notamment consommés au moment des fêtes de Noël et de Pâques. Les agneaux de race laitière du bassin de Roquefort sont plutôt engraisés sur le territoire, dans des ateliers d'engraissement et destinés à alimenter le marché français, une faible proportion de ces agneaux étant exportée.

Saisonnalité de la production et des exportations d'agneaux vivants (exemple pour l'année 2014)



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Baisse de 27 % de la production ovine depuis 2000

		2000 (en millier de têtes)	2011 (en millier de têtes)	2013 (en millier de têtes)	2014 (en millier de têtes)	2014/2013 (%)	2014/2000 (%)
Agneaux	Abattages d'agneaux (a)	5 428	3 966	3 672	3 687	+ 0,4	- 32,1
	Exportations (b)	525	638	528	451	- 14,6	- 14,1
	Importations (c)	678	320	332	327	- 1,8	- 51,8
	Production d'agneaux (a + b - c)	5 275	4 283	3 868	3 811	- 1,5	- 27,8
Ovins adultes	Abattages d'ovins adultes (d)	638	572	565	546	- 3,4	- 14,4
	Exportations (e)	202	112	69	75	+ 8,9	- 62,9
	Importations (f)	151	28	40	52	+ 28,7	- 65,5
	Production d'ovins adultes (d + e - f)	690	656	594	569	- 4,1	- 17,4
Production ovine totale		5 965	4 939	4 462	4 380	- 1,8	- 26,6

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes) - Abattages CVJA

Depuis 2000, les échanges d'ovins vivants ont reculé en volume

Entre 2000 et 2001, les exportations d'agneaux ont chuté, conséquence de la crise de la fièvre aphteuse de 2001 en Grande-Bretagne. Elles se sont ensuite nettement redressées pour culminer autour de 700 000 têtes par an à la fin de la décennie 2000. Elles diminuent tendanciellement depuis avec un premier palier entre 2009 et 2010 lié à la fièvre catharrale ovine. Les exportations ont connu une nouvelle baisse entre 2011 et 2012, dans un contexte où les abattages et les exportations élevés d'ovins adultes en 2011 et le recul des effectifs laitiers de souche en Aquitaine ont vraisemblablement pesé sur les naissances d'agneaux. Les exportations se sont de nouveau rétractées de façon importante (- 15 %) entre 2013 et 2014. Au premier trimestre 2015, les ventes d'agneaux repartent. Avec 143 000 têtes, elles sont supérieures de 38 % au bas niveau enregistré en 2014.

Après une forte baisse entre 2000 et 2001, conséquence, là aussi, de la crise de la fièvre aphteuse, les importations d'agneaux ont atteint en 2003 leur niveau le plus bas. Elles se sont

ensuite redressées jusqu'en 2008 avant de se replier puis de se stabiliser autour de 320 000 têtes par an depuis 2011.

Les échanges d'ovins adultes sont secondaires en volume par rapport aux échanges d'agneaux. Ils suivent néanmoins par rapport à 2000 les mêmes tendances que les agneaux : exportations et importations en recul, respectivement, de 63 % et 66 %. Contrairement aux échanges d'agneaux, ils progressent en revanche entre 2013 et 2014 : + 9 % d'exportations et + 29 % d'importations.

Des exportations d'agneaux de lait français essentiellement vers l'Espagne

Jusqu'en 2011, les exportations françaises d'agneaux vivants se déroulaient au sein de l'Union européenne et à plus de 90 % vers l'Espagne et l'Italie. À compter de 2011, de nouveaux clients sont apparus sur le marché, pour des volumes qui demeurent marginaux et qui concernent des agneaux plus lourds : le Liban en 2011, puis la Libye en 2013.

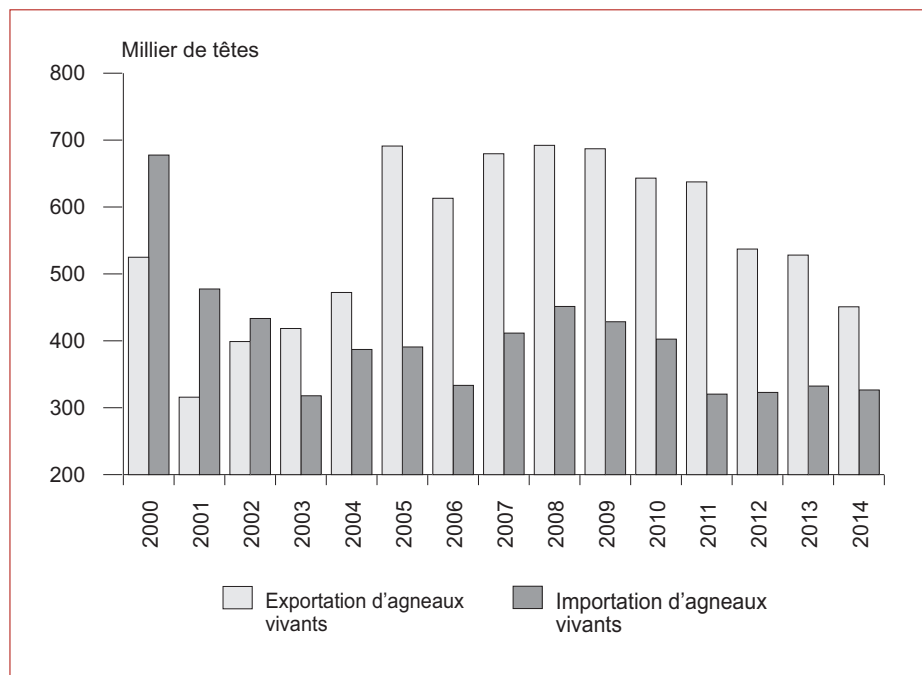
L'Espagne est le principal importateur d'agneaux de lait français. Après un pic en 2011, les exportations d'agneaux de lait vers ce pays déclinent toutefois. Elles sont en 2014 inférieures de 12 % aux volumes de 2013 et de 15 % à ceux de 2000. Le manque de disponibilité dans les élevages, en lien avec la diminution du cheptel ovin de la région Aquitaine pourrait expliquer cette baisse. Par ailleurs, la crise économique que connaît l'Espagne pourrait également contribuer à cette baisse, l'agneau de lait étant un produit de consommation d'un coût plutôt élevé. À compter de 2011, l'Espagne s'est davantage tournée vers le Portugal pour pallier le manque d'agneaux français. Ainsi entre 2011 et 2014, les ventes d'agneaux du Portugal vers l'Espagne ont été multipliées par deux, passant de 40 900 têtes à 94 000 têtes.

L'Italie, seconde destination des agneaux français (entre 20 et 25 % des exportations totales d'agneaux) diminue nettement ses achats, à compter de 2009. Comme pour le marché espagnol, le pic des ventes se situe en décembre et concerne probablement des agneaux issus de races laitières. Autour de 20 kg vif par tête, les animaux exportés sont un peu plus lourds que ceux vendus vers l'Espagne. Les ventes françaises vers ce pays ont reculé de 28 % par rapport à 2013, de 38 % par rapport à 2011 et de 50 % par rapport à 2000. À partir de 2011, la Hongrie, déjà 1^{er} fournisseur de l'Italie en agneaux a développé ses ventes vers ce pays, au détriment, potentiellement, des agneaux français.

L'Espagne a remplacé les Pays-Bas et le Royaume Uni comme 1^{er} fournisseur d'agneaux de la France

Depuis 2000, les pays fournisseurs de la France en agneaux ont changé. Les deux principaux fournisseurs traditionnels, le Royaume-Uni et les Pays-Bas (ce dernier se fournissant auprès du premier), ont vu leurs ventes chuter. La part des importations de la France en provenance des Pays-Bas est ainsi tombée de 53 % en 2000, à 16 % en 2014, des importations totales

Baisse des exportations d'agneaux vivants depuis 2009



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

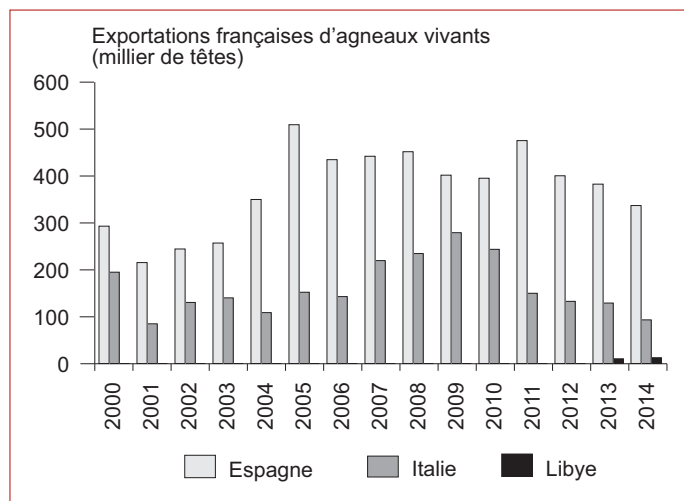
d'agneaux. Celle concernant le Royaume-Uni, est passée de 18 % à 5 % des importations totales, sur la même période, à la suite de la baisse du cheptel ovin.

L'Espagne dont le cheptel ovin lait et viande de souche continue à s'éroder a développé ses ventes vers la France. Déjà présent au début des années 2000,

avec 19 % des agneaux importés, ce pays a bénéficié du recul marqué des deux anciens principaux fournisseurs. Ainsi, en 2014, L'Espagne représente 62 % conséquence de la baisse des effectifs cheptel ovin du Royaume-Uni des agneaux importés par la France. Pour les années 2011 à 2014, les importations connaissent deux pics : autour de la fête de Pâques (mars -

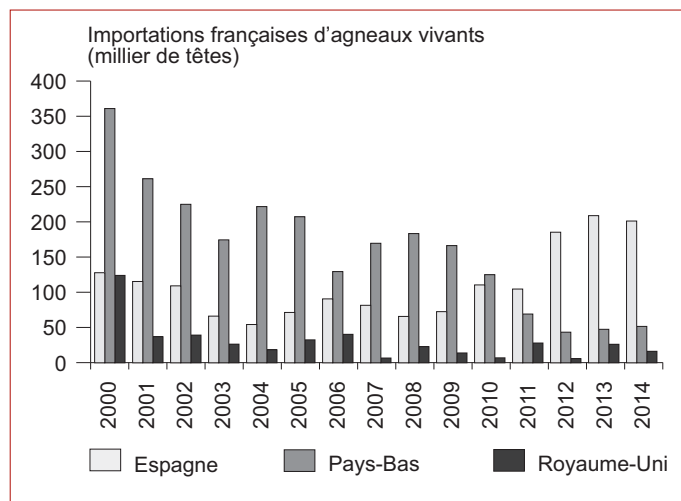
avril) et à l'automne (septembre-octobre), au moment de la fête de l'Aïd El Kébir. Sur ces deux périodes, les poids moyens des animaux importés vivants varient : autour de 20 à 24 kg vif au printemps et 30 à 32 kg par tête à l'automne. Ces importations permettraient ainsi d'absorber la demande et de palier le déficit de disponibilités d'agneaux dans les élevages français.

Recul des ventes vers l'Italie et l'Espagne



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

L'Espagne développe ses ventes vers la France alors que celles en provenance des Pays-Bas reculent



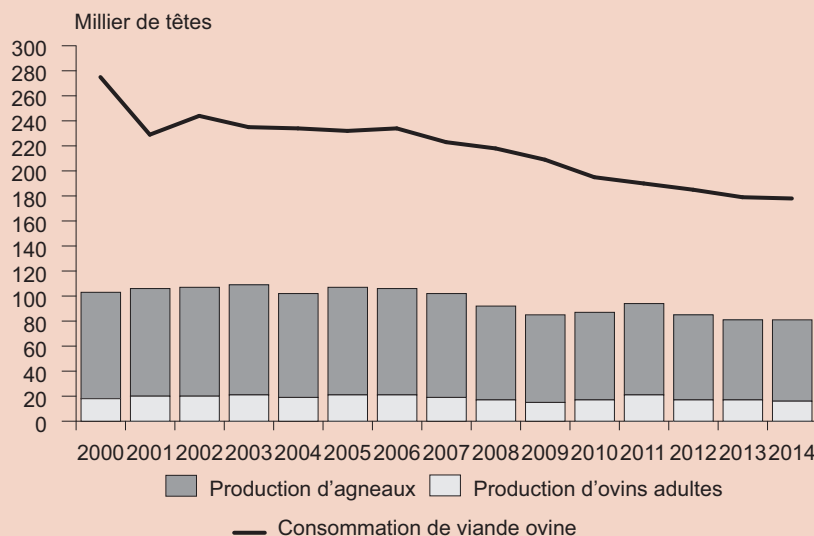
Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

La production ovine s'est maintenue en 2014, en tec

Si la production a baissé en têtes, en 2014 par rapport en 2013, elle s'est maintenue en tonnes/équivalent/carcasse (tec). En effet, les conditions climatiques et de production favorables du printemps puis à l'automne ont permis aux exploitations d'accroître les réserves fourragères et de laisser les animaux plus longtemps dehors. Ceci, associé à une baisse du coût des céréales et une augmentation des prix de ventes, a pu inciter les éleveurs à mieux finir les animaux. Les poids carcasse des animaux abattus ont ainsi progressé, amenant une stabilité de la production ovine entre 2013 et 2014.

La production française reste toujours déficitaire par rapport à la consommation apparente calculée. Les importations de viande permettent de compenser le déficit qui se réduit, la consommation baissant plus vite que la production. Depuis 2010, et à l'exception de l'année 2011, le taux d'auto-alimentation se situe autour de 45 %.

En 2014, maintien de la production ovine et légère baisse de la consommation apparente de viande



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Sources, définitions et méthodes

Effectifs d'animaux

Les données sont issues des enquêtes réalisées par le SSP, chaque année au 1^{er} novembre, auprès d'un échantillon d'exploitations d'élevage ovin. Pour l'année 2010, les données sont issues du Recensement Agricole qui a porté sur l'ensemble des exploitations de France.

Abattages CVJA

Les données concernant les abattages sont exprimées en nombre (tête) et en poids (tec). Il s'agit des ovins abattus dans les abattoirs publics ou industriels, contrôlés par les services vétérinaires. Les résultats des abattages bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffèrent selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant. Les données sont collectées, tous les mois auprès de l'ensemble des abattoirs par le Service de la Statistique et de la Prospective.

Production ovine

La production d'agneaux CVJA correspond aux abattages d'agneaux CVJA auxquels on ajoute les exportations d'agneaux vivants et on retranche les importations d'agneaux vivants. Au sens de la DGDDI, les exportations et importations d'agneaux vivants concernent les échanges d'ovins vivants âgés de moins d'un an et non destinés à la reproduction.

La production d'ovins adultes est calculée en ajoutant aux abattages CVJA d'ovins adultes, les exportations d'ovins vivants de plus d'un an (à l'exclusion des animaux reproducteurs de race pure) et en retranchant les importations d'ovins adultes vivants.

La production totale ovine est la somme de la production d'agneaux et de la production d'ovins adultes.

Consommation totale de viande ovine

La consommation de viande ovine correspond aux abattages totaux d'ovins (en tec) CVJA auxquels on ajoute les importations de viande ovine et on retranche les exportations de viande ovine.

Tonne équivalent carcasse (Tec)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur la production ovine, la consommation de viande ovine et les effectifs ovins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans la rubrique « Conjoncture - Bulletin » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Animaux de Boucherie-Ovins » pour les publications mensuelles Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « La production ovine devrait diminuer en 2015 » Infos Rapides - Animaux de Boucherie - Ovins - Enquête cheptel avril 2015
- « 2010 : stabilisation de la production ovine et baisse de la consommation » Synthèse Animaux de boucherie n° 2011/142, mars 2011

Pour nous contacter : agreste-info@agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteurs : Marie-Anne Lapuyade
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr